



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation du programme
Production d'événements cultures et corporatifs
(NNC.03)
conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)
de l'École du Show-Business**

Mars 2016

Québec, le 31 mars 2016

Monsieur Nour Eddine Hjibi
Directeur général
École du Show-Business
1922, rue Ste-Catherine Ouest, 6^e étage
Montréal (Québec) H3H 1M4

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme *Production d'évènements culturels et corporatifs* (NNC.03)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 10 mars 2016, la Commission a pris bonne note de la décision de l'École du Show-Business de ne plus offrir le programme *Production d'évènements culturels et corporatifs* (NNC.03) conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC). En conséquence, les recommandations issues du rapport d'évaluation de ce programme n'ont plus cours.

Veuillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand

c. c. M^{me} Saloua Zraïda, directrice des études